



POUR L'ABANDON DES POURSUITES JUDICIAIRES CONTRE ELIE DOMOTA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE LA GUADELOUPE (UGTG)

Elie DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG, figure emblématique des 44 jours de grève en 2009 des travailleurs guadeloupéens, l'un des principaux responsables du LKP (Liyannaj Kont Pwofitasyon, « *Collectif contre l'exploitation outrancière* »), passera en procès au tribunal de Pointe à Pitre le 31 mai 2017, suite à une plainte du patronat de BMW, l'accusant de « *violence en réunion* », ceci au moment où le patron de BMW licencie toute la section syndicale, sans autorisation de l'Inspecteur du travail. Le délégué syndical a, lui, été licencié pour avoir utilisé son portable et avoir parlé en créole à son supérieur.

Le procureur de Pointe à Pitre poursuit Elie DOMOTA pour « *violences en réunion* » alors que concernant les dégradations relevées dans la concession automobile BMW, aucune poursuite n'est à l'œuvre puisque les auteurs n'ont pas été identifiés. C'est sur la foi d'un seul témoignage, d'un seul plaignant qui avait eu un jour d'ITT (incapacité temporaire de travail).

En l'occurrence, il s'agit d'une volonté manifeste de criminaliser l'action syndicale et des diaboliser les organisations syndicales dont l'UGTG. Il s'agit d'une provocation contre tout le mouvement syndical.

Nous savons comment le patronat et l'Etat reprennent constamment ces accusations infondées contre les syndicalistes.

Nous savons comment les syndicalistes ici en métropole ont été traités pendant les cinq mois de conflit pour le retrait de la loi Travail au prétexte de l'état d'urgence..

Nous savons comment un Premier Ministre récent s'est permis d'insulter les syndicalistes en les qualifiant de « *voyous* ». Nos camarades d'Air France, de Goodyear et bien d'autres ont été victimes de ces campagnes. Nous demandons la relaxe pour tous les syndicalistes poursuivis et l'amnistie pour ceux, victimes de condamnations.

En Guadeloupe, l'injustice sociale est renforcée par l'injustice au service des békés. La solidarité sans faille pour défendre les libertés syndicales est notre devoir pour mettre en échec ces campagnes infâmes.

La commission exécutive nationale de la CGT Finances Publiques affirme sa solidarité avec Elie DOMOTA, secrétaire de l'Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe face à la répression qui perdure contre lui et les syndicalistes de Guadeloupe.

En conséquence, elle envoie un message :

- ✓ à Monsieur Jean-Jacques Urvoas, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, 13 place Vendôme, 75 042 Paris Cedex,
- ✓ à Monsieur le Procureur du Tribunal de grande instance de Pointe-à-Pitre, Place Gourbeyre, 97110 Pointe-à-Pitre,

pour exiger l'abandon de la procédure infondée contre Elie Domota, secrétaire général de l'UGTG, convoqué au Tribunal suite à sa défense des salariés de Guadeloupe victime de l'injustice patronale.

Une copie sera adressée à l'UGTG.

Montreuil, le 5 mai 2017

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

• Case 450 ou 451

• 263 rue de Paris

93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels :

cgt@dgfip.finances.gouv.fr

dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80

• Fax : 01.48.70.71.63

facebook  @cgt.finpub

twitter  @cgt_finpub